

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
 COMMUNE : ROCHEFORT SUR NENON 39700

NOM et PRENOM : SOUDEILLE Jacques
 NE(E) LE : 04/06/33
 LIEU DE NAISSANCE : LYON 69002
 PROFESSION : INGENIEUR



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
SOUS LIEUTENANT	24 / RIC	TOLGA ALGERIE	28/08/58	Opération	ROCHEFORT SUR NENON



CITATION

Nous venons d'apprendre avec un vif plaisir l'élogieuse citation à l'ordre de la Division dont vient d'être l'objet le sous-lieutenant Jacques Soudelle.

« Chef de section depuis qu'il est en A.F.N. n'a cessé de faire preuve des belles qualités d'entraîneur d'hommes, enthousiasme, sens du combat, vigueur physique et courage au feu. Le 7 mars 1958, à Khanga Sidi Nadji (Aurès), a par une manœuvre hardie sur les crêtes battues par le tir précis des rebelles, réussi à couper toute retraite aux hors-la-loi, permettant ainsi la mise hors de combat de huit rebelles armés ».

Cette citation comporte l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

Nos félicitations.

Le sous-lieutenant Jacques Soudeille de Dole, fils d'un héros de la Résistance vient d'être tué en Algérie

JEUUDI soir, une douloureuse nouvelle parvenait à la sous-préfecture de Dole : le sous-lieutenant Jacques Soudeille, venait de tomber au champ d'honneur, à l'âge de 23 ans, au cours d'un engagement contre les rebelles en Algérie.

C'est à M. Saugier, adjoint au maire de Dole, que devait revenir le pénible devoir de prévenir les parents du jeune officier. Hier, durant toute la journée, de nombreux amis devaient défiler au domicile du père de la victime, M. Victor Soudeille, radio-électricien à Dole, qui demeure à Rochefort-sur-Neige.

M. Raymond Bonnet, conseiller général du canton, qu'une longue amitié lie à la famille du disparu, tint à venir personnellement assurer celle-ci de sa douloureuse sympathie.

Ancien élève du Collège de l'Arc, à Dole, où il obtint son baccalauréat, Jacques Soudeille était un garçon d'une brillante intelligence, très apprécié de ses maîtres et de ses condisciples. Le jeune homme poursuivit d'ailleurs ses études pour obtenir le diplôme d'ingénieur électricien.

La carrière militaire devait ce-

pendant attirer irrésistiblement ce garçon au courage tranquille et faire de lui un authentique héros. Voici d'ailleurs le texte de l'élogieuse citation à l'ordre de la division que le sous-lieutenant Soudeille s'est vu décerner récemment :

« Chef de section depuis qu'il est en A.F.N., n'a cessé de faire preuve de belles qualités d'entraîneur d'hommes, enthousiasme, sens du combat, vigueur physique et courage au feu. Le 7 mars 1958, à Khanga-Sidi-Nadji (Aurès) a, par une manœuvre hardie, sur les crêtes battues par le tir précis des rebelles, réussi à couper toute retraite aux hors-la-loi, permettant ainsi la mise hors de combat de huit rebelles armés. »

Cette citation comportait l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

Cette élogieuse distinction fut, hélas ! la dernière que le sous-lieutenant Soudeille reçut de son vivant, puisque, à la suite d'un nouvel engagement sur ce sol d'Algérie où il s'était déjà couvert de gloire, le destin tragique devait, cette fois, lui être fatal.

En cette douloureuse circonstance, « Le Progrès » présente à la famille du jeune héros l'expression de ses condoléances émues.

**Coopérative d'élevage
et d'insémination artificielle
du Jura**

Les adhérents du centre d'insé-

Le sta
et des
12 h. 30
de prot
rété du

En
ment l
des vé
interdi
la R.
ferme
S.N.C.
Pou
dant
déviat
le 31

lacion
Losn
Thor
Fauv

tion
inter
Rue.
Char

La
jon-
ne
R. I
Sain
Tho
les-

A
gea
ron
L

du
Don
rése
por
au

S
nife
-
d'ol
itin

tra
que
-
tog

Fils d'un authentique héros de la Résistance

Le sous-lieutenant Jacques Soudeille vient d'être cité à l'ordre de la division

Tel père, tel fils : jamais, sans doute, le vieil adage ne fut aussi juste que dans la sympathique famille de M. Victor Soudeille, le radio-électricien de la rue du Collège, qui fut en son temps un authentique héros de la Résistance.

Nous venons d'apprendre, en effet, avec un vif plaisir, l'élogieuse citation à l'ordre de la division dont vient d'être l'objet le sous-lieutenant Jacques Soudeille, son fils.

« Chef de section depuis qu'il est en A.F.N., n'a cessé de faire preuve des belles qualités d'entraîneur d'hommes, enthousiaste, sens du

combat, vigueur physique et courage au feu. Le 7 mars 1958, à Khanga-Sidi-Nadji (Aurès), a, par une manœuvre hardie sur les crêtes battues par le tir précis des rebelles, réussi à couper toute retraite aux hors-la-loi permettant ainsi la mise hors de combat de huit rebelles armés ».

Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent.

Au sous-lieutenant Jacques Soudeille ainsi qu'à son père, le populaire « Totor », « Le Progrès » présente ses plus sincères félicitations.

Le sous-lieutenant Jacques SOUDEILLE tombé pour la France en Algérie a été inhumé à Rochefort

Lorsqu'il y a quelques semaines arriva à Dole la nouvelle de la mort de Jacques Soudeille, sous-lieutenant, tué dans l'Aurès, le 28 août, ce fut une consternation générale. Son père Victor Soudeille, bien connu à Dole, avait été un des premiers résistants du groupe « Panthère » et avait échappé de peu au massacre de Saligney. Ce nouveau coup du sort marquait durement la famille doleuse.

Un mois plus tard, le corps du fils fut rendu à la famille. A l'arrivée du fourgon, le cercueil drapé aux couleurs nationales était légèrement couvert devant la famille. Un nom paraissait : Jacques Soudeille. C'est tout ce qu'il était permis de lire à ceux qui avaient élevé cet enfant âgé seulement de 25 ans.

Les obsèques eurent lieu devant une foule de 1.500 personnes appartenant à toutes les couches de la société de Dole et de la région. Ce fut comme une large manifestation de sympathie devant la douleur poignante de cette famille. Un détachement du Dragons de Besançon et du C.M. de Dole rendait les honneurs. Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Delorme, sous-préfet ; Edgar Faure, député du Jura ; Charles Laurent-Thouverey, sénateur-maire de Dole ; le colonel Remy de la Subdivision de Besançon ; le commandant Zurlinden de la 7^e brigade de gendarmerie mobile ; les adjoints au maire MM. Saugier, Jean-Oudet ; M. Delcey, conseiller général ; l'adjudant-chef Schmuck de la section de gendarmerie de Dole ; l'adjudant-chef Keitges en retraite ; Guyat, président des Médailleurs ; M. Grether, principal du collège de l'Arc ; MM. Royer, Maye, Chasseur, qui avaient été les professeurs du jeune Jacques Soudeille ; M. Mouglin, président de l'Harmonie ; M. Grosperin ; le colonel Baget ; des délégations des Médailleurs militaires ; des Donneurs du Sang ; des anciens d'Indochine ; Polius d'Orient, etc.

La petite église de Rochefort de-



Les personnalités se recueillent devant le cercueil

(Photo D. D.)

vait être bientôt rempli et le service se déroula alors que de nombreuses personnes n'avaient pu prendre place à l'intérieur.

Au cimetière, devant la tombe fraîchement creusée, et le cercueil de Jacques Soudeille, M. Charles Laurent-Thouverey rappela le sacrifice de ce soldat rempli de foi et d'enthousiasme, tué le 28 août, à 13 heures,

alors qu'après un attentat contre un civil, sa section effectuait un nettoyage dans la région. Le maire de Dole donna lecture de deux lettres relatant le combat, puis il cita les divers passages de cet enfant doleux au collège de l'Arc, puis à l'université de Besançon, à Grenoble, à Mont-de-Marsan, et enfin à Saint-

Maixent. Le 26 juin il était cité à l'Ordre de la division.

Le maire s'inclina devant la profonde douleur de la famille qui avait consenti pour la patrie le plus grand sacrifice.

Ce fut ensuite le long défilé devant le cercueil, et la famille qui recevait les marques de sympathie de toute une population.

SOUS UN CIEL GRIS QUI S'ASSOCIAIT A LA DOULEUR DE TOUS, FURENT CÉLÉBRÉES A ROCHEFORT-SUR-NENON

Les obsèques du sous-lieutenant Jacques Soudeille tombé en Algérie

Une foule considérable, plus d'un millier de personnes venues de Dole et des environs s'était jointe, lundi après-midi, aux habitants de Rochefort, pour rendre un dernier hommage au Sous-Lieutenant Jacques Soudeille, tombé pour la France en Algérie, le 28 août dernier et qui a fait reposer pour toujours dans le petit cimetière du village.

Sous un ciel gris, qui s'assortissait bien à cette journée de deuil, la foule silencieuse attendait le char funèbre qui ramenait les restes de Jacques Soudeille. On remarquait, M. Laurent-Thouvérey, Sénateur-Maire de Dole, accompagné du Président Edgar Faure, M. le Sous-Préfet de Dole, M. le Colonel commandant la 7^e Région, M. le commandant de la Place de Dole, M. Deicey, conseiller général, des adjoints au Maire de Dole, et des conseillers, M. P. Thibert, Maire de Rochefort, de M. l'Adjudant-Chef Schmitt, Commandant la brigade de Dole, des délégations de la gendarmerie et de la Police, des anciens de la Résistance, dont fit partie Victor Soudeille, père du jeune héros, puis des représentants de nombreuses sociétés et d'associations doloises, M. Grether, principal du Collège de l'Arc avec de nombreux élèves, les Donneurs de Sang, etc., etc...

Un peïton du 6^e Dragons de Besançon et un peïton du C.M. 70 de Dole allaient rendre les honneurs militaires.

A 10 heures, le char funèbre arriva et conduisit directement à l'église le cercueil contenant les restes de Jacques Soudeille. Le service religieux fut célébré par M. le Curé de Falletans, assisté de M. le Chanoine Boillon, Curé de Dole, de M. le Curé d'Audelainge et de M. l'Abbé Roncon, Vicaire de Dole, aumônier de l'Armée.

Trois drapeaux d'anciens combattants, cravatés de crêpe et de nombreux porteurs de gerbes entouraient le cercueil couvert du drapeau tricolore. Au cours du service religieux, les pompes funèbres sonnèrent « Aux Morts ».

Au cimetière, après une dernière sonnerie « Aux Morts », M. Laurent-Thouvérey prit la parole, prononçant, étreint par l'émotion, le seul discours prévu.

C'est non seulement au nom de la Ville de Dole que je prends la parole, mais au nom du Gouvernement de la République qui a délégué cette charge, au nom de l'Association des Anciens Elèves du Collège de l'Arc dont Jacques Soudeille fut un brillant élève. C'est au nom enfin de tous les Français de Victor et de Jacques Soudeille, que je viens apporter au peuple l'hommage de notre grande.

Aujourd'hui, plus que jamais à être, la mission qui m'incombe est particulièrement pénible. Jacques Soudeille était mon et mon plus proche voisin, j'ai vu faire ses premiers pas, j'ai vu grandir, je l'ai connu dans un douloureux moment, déjà qu'un soir d'hiver, les allemands vinrent arrêter son père. J'ai vu partir et revenir chaque du Collège. J'ai vu Victor



Soudeille lui servir de père et de mère. Et puis - le temps a passé bien vite de 1936 à 1958 - cet enfant que je ne m'étais pas encore habitué à voir un homme, il avait subitement, si j'ose dire, 25 ans. Il commandait une Compagnie dans l'Aurès. Il est tombé à la tête de ses hommes le 28 août 1958...

« Jacques Soudeille naquit à Lyon en 1933 et vint à Dole en 1935. Il sortit du Collège en 1952, titulaire de son baccalauréat complet. C'est alors qu'après un court séjour à l'Université de Besançon, il partait à l'Institut Electro-Technique de Grenoble dont il sortit diplômé.

« Appelé au service, il débuta au Régiment de Parachutistes de Mont-de-Marsan et il fut rapidement envoyé à l'Ecole Inter-Armées de Saint-Maixent d'où il sortit Aspirant dans un très bon rang. Il était nommé Sous-Lieutenant au cours de cette année même.

« Le 26 juin 1958, l'Aspirant Jacques Soudeille du 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale, était cité à l'ordre de la division et recevait la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent.

« Pour ce que furent les circonstances du combat dans lequel Jacques Soudeille a trouvé la mort, je laisse la parole à son Capitaine qui nous a relaté en termes précis cette courte et mortelle tragédie :

« Le 28 août 1958, vers 1 heure de l'après-midi, à la suite d'un attentat commis contre un civil musulman dans le village de Tolda dont nous avons été prévenus aussitôt, le Lieutenant Bonne, Commandant la 5^e Compagnie, partait avec deux sections sur véhicules pour tenter de couper la retraite aux rebelles, par un vaste mouvement tournant.

« Les hommes débarquaient donc à l'ouest de la palmeraie et progressaient en ligne vers l'est pour fouiller celle-ci.

« A cet endroit, la palmeraie est extrêmement touffue. Les jeunes palmiers poussent dans des trous de 1,50 m. de profondeur et sont irrigués par tout un réseau de séguias souvent profondes et envahies d'herbes. De plus, le terrain est coupé d'une infinité de murettes de terre qui rendent très difficile la progression.

« C'est dans ces conditions pénibles que la section de Jacques Soudeille avançait lentement, quand un chef de groupe lui signala qu'il avait aperçu, à quelque 100 mètres en avant, un petit groupe d'individus se dissimulant dans des buissons.

« Aussitôt, il donna l'ordre à ses hommes de foncer en avant en conservant leur formation. Lui-même marchait en tête. Ils venaient de franchir une murette quand se déclancha le feu des rebelles, embusqués dans une séguia. Jacques Soudeille fut touché au cou dès les premières rafales. Un de ses hommes le ramassa et le porta à l'abri de la murette pour tenter de lui apporter les premiers soins, mais il n'y avait plus d'espoir. La mort avait été instantanée.

« L'ancien commandant de Compagnie de Jacques Soudeille écrit lui aussi : « Il m'a été donné rarement la joie de trouver chez un jeune officier autant d'enthousiasme et de foi... ».

« A toi, mon cher Victor, à la famille Thibert qui est devenue la mienne, j'adresse l'expression de notre profonde sympathie... et à toi mon cher Jacques, adieu ».

Aux marques de sympathie officielles, qu'il me soit permis de joindre les miennes bien que plus modestes. Pour moi aussi, Jacques Soudeille fut mon plus proche voisin. Je l'ai connu petit enfant. Mieux encore, il fut le camarade de jeux, puis le compagnon de Collège de mon fils et j'en prends encore une part plus grande dans la douleur de son père, mon ami Victor Soudeille.

Maurice CHAMPY.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de remercier en particulier toutes les Autorités Civiles, Religieuses et Militaires, toutes les Associations, toutes les Délégations et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie lors des obsèques du

Sous-Lieutenant
Jacques SOUDEILLE
décoré de la Croix de la Valeur Militaire
tombé pour la France en Algérie et réinhumé à Rochefort-sur-Nenon, le 13 octobre 1958.

Monsieur et Madame Victor Soudeille et toute la famille, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

SOUS UN CIEL GRIS QUI S'ASSOCIAIT A LA DOULEUR DE TOUS, FURENT CÉLÉBRÉES A ROCHEFORT-SUR-NENON

Les obsèques du sous-lieutenant Jacques Soudeille tombé en Algérie

Une foule considérable, plus d'un millier de personnes venues de Dole et des environs s'était jointe, lundi après-midi, aux habitants de Rochefort, pour rendre un dernier hommage au Sous-Lieutenant Jacques Soudeille, tombé pour la France en Algérie, le 28 août dernier et qui avait reposé pour toujours dans le petit cimetière du village.

Sous un ciel gris, qui s'assortissait bien à cette journée de deuil, la foule silencieuse attendait le char funèbre qui ramenait les restes de Jacques Soudeille. On remarquait, M. Laurent l'houvrey, Sénateur-Maire de Dole, accompagné du Président Edgar Faure, M. le Sous-Préfet de Dole, M. le Colonel commandant la 7^e Région, M. le commandant de la Place de Dole, M. Delcey, conseiller général, des adjoints au Maire de Dole, et des conseillers, M. P. Thibert, Maire de Rochefort, de M. l'Adjudant-Chef Schmutt, Commandant la brigade de Dole, des délégations de la gendarmerie et de la Police, des anciens de la Résistance, dont fit partie Victor Soudeille, père du jeune héros, puis des représentants de nombreuses sociétés et d'associations doloises, M. Grether, principal du Collège de l'Arc avec de nombreux élèves, des Donneurs de Sang, etc., etc...

Un peloton du 6^e Dragons de Besançon et un peloton du C.M. 70 de Dole allaient rendre les honneurs militaires.

A 16 heures, le char funèbre arriva et conduisit directement à l'église le cercueil contenant les restes de Jacques Soudeille. Le service religieux fut célébré par M. le Curé de Falletans, assisté de M. le Chanoine Boillon, Curé de



Soudeille lui servir de père et de mère. Et puis - le temps a passé bien vite de 1936 à 1958 - cet enfant que je ne m'étais pas encore habitué à voir un homme, il avait subitement, si j'ose dire, 25 ans. Il commandait une Compagnie dans l'Aurès. Il est tombé à la tête de ses hommes le 28 août 1958...

« Jacques Soudeille naquit à Lyon en 1933 et vint à Dole en 1935. Il sortit du Collège en 1952, titulaire de son baccalauréat complet.

« A cet endroit, la palmeraie est extrêmement touffue. Les jeunes palmiers poussent dans les trous de 1,50 m. de profondeur et sont irrigués par tout un réseau de séguias souvent profondes et envahies d'herbes. De plus, le terrain est coupé d'une infinité de murettes de terre qui rendent très difficile la progression.

« C'est dans ces conditions pénibles que la section de Jacques Soudeille avançait lentement, quand un chef de groupe lui signala qu'il avait aperçu, à quelque 100 mètres en avant, un petit groupe d'individus se dissimuler dans des buissons.

« Aussitôt, il donna l'ordre à ses hommes de foncer en avant en conservant leur formation. Lui-même marchait en tête. Ils venaient de franchir une murette quand se déclancha le feu des rebelles, embusqués dans une séguia. Jacques Soudeille fut touché au cou dès les premières rafales. Un de ses hommes le ramassa et le porta à l'abri de la murette pour tenter de lui apporter les premiers soins, mais il n'y avait plus d'espoir. La mort avait été instantanée.

« L'ancien commandant de Compagnie de Jacques Soudeille écrit lui aussi : « Il m'a été donné rarement la joie de trouver chez un jeune officier autant d'enthousiasme et de foi... ».

« A toi, mon cher Victor, à la famille Thibert qui est devenue la tienne, j'adresse l'expression de notre profonde sympathie... et à toi mon cher Jacques, adieu »

**

Chanoine Bouillon, Curé de Dole, de M. le Curé d'Audelange de M. l'Abbé Roncon, Vicaire de Dole, aumônier de l'Armée.

Trois drapeaux d'anciens combattants, cravatés de crêpe et de nombreux porteurs de gerbes entraient à l'église le cercueil couvert du drapeau tricolore. Au cours du service religieux, les trompettes sonnèrent « Aux Morts ».

Après une dernière sonnerie « Aux Morts », M. l'abbé Thouverey prit la parole, ému, étreint par l'émotion de son seul discours prévu.

C'est non seulement au nom de la Ville de Dole que je prends la parole, mais au nom du Gouvernement de la République qui a délégué cette charge, au nom de l'Association des Anciens Elèves du Collège de l'Arc dont Jacques Soudeille fut un brillant élève. C'est au nom enfin de tous les amis de Victor et de Jacques Soudeille, que je viens apporter au peuple l'hommage de notre grande.

Aujourd'hui, plus que jamais, la mission qui m'incombe est particulièrement pénible. Jacques Soudeille était mon ami et mon plus proche voisin, j'ai vu faire ses premiers pas, j'ai vu grandir, je l'ai connu dans un douloureux moment, déjà qu'un soir d'hiver, les allemands vinrent arrêter son père. J'ai vu partir et revenir chaque jour du Collège. J'ai vu Victor

faire de son baccalauréat complet. C'est alors qu'après un court séjour à l'Université de Besançon, il partait à l'Institut Electro-Technique de Grenoble dont il sortit diplômé.

Appelé au service, il débuta au Régiment de Parachutistes de Mont-de-Marsan et il fut rapidement envoyé à l'Ecole Inter-Armes de Saint-Maixent d'où il sortit Aspirant dans un très bon rang. Il était nommé Sous-Lieutenant au cours de cette année même.

Le 26 juin 1958, l'Aspirant Jacques Soudeille du 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale, était cité à l'ordre de la division et recevait la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent.

Pour ce que furent les circonstances du combat dans lequel Jacques Soudeille a trouvé la mort, je laisse la parole à son Capitaine qui nous a relaté en termes précis cette courte et mortelle tragédie :

Le 28 août 1958, vers 1 heure de l'après-midi, à la suite d'un attentat commis contre un civil musulman dans le village de Tolda dont nous avons été prévenus aussitôt, le Lieutenant Bonne, Commandant la 5^e Compagnie, partait avec deux sections sur véhicules pour tenter de couper la retraite aux rebelles, par un vaste mouvement tournant.

Les hommes débarquaient donc à l'ouest de la palmeraie et progressaient en ligne vers l'est pour fouiller celle-ci.

Aux marques de sympathie officielles, qu'il me soit permis de joindre les miennes bien que plus modestes. Pour moi aussi, Jacques Soudeille fut mon plus proche voisin. Je l'ai connu petit enfant. Mieux encore, il fut le camarade de jeux, puis le compagnon de Collège de mon fils et j'en prends encore une part plus grande dans la douleur de son père, mon ami Victor Soudeille.

Maurice CHAMPY.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de remercier en particulier toutes les Autorités Civiles, Religieuses et Militaires, toutes les Associations, toutes les Délégations et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie lors des obsèques du

Sous-Lieutenant
Jacques SOUDEILLE
décoré de la Croix de la Valeur Militaire
tombé pour la France en Algérie et réinhumé à Rochefort-sur-Nenon, le 13 octobre 1958.

Monsieur et Madame Victor Soudeille et toute la famille, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

BM/GH

MINISTÈRE DES ARMÉES "TERRE"

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES TROUPES D'OUTRE-MER

Bureau du Personnel

231, Bd. Saint-Germain - PARIS (7^e)

PARIS, le

26 SEPT 1958

N°

100 545

TOM/PEC

- CERTIFICAT -

délivré pour l'exemption des droits de mutation des successions des victimes de la guerre en application des articles 10 et 12 de la loi du 31 Décembre 1939, modifiés par la loi du 8 Août 1950

Par Ordre du Ministre des Armées "Terre",
Le Général Directeur des Troupes d'Outre-Mer certifie qu'il résulte d'un document parvenu à la Direction des Troupes d'Outre-Mer que :

le Sous-Lieutenant d'Infanterie de Marine SOUDEILLE Jacques,
Pascal, Joseph
du 24ème Régiment d'Infanterie Coloniale

né le 4 Juin 1933

à LYON (Rhône)

est décédé le 28 Août 1958

à EL BORDJ, Commune de TOLGA (Département de l'AURES)

~~Texte~~ Tué au combat au cours des opérations de maintien de l'ordre en ALGERIE -

La mention " MORT POUR LA FRANCE " lui a été accordée par Décision
N° 100.364 TOM/PEC en date du 20 Septembre 1958 -

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Général DE BREBISSON,
Directeur des Troupes d'Outre-Mer,



BM/GH
MINISTÈRE DES ARMÉES "TERRE"

DIRECTION DES TROUPES D'OUTRE-MER

Bureau du Personnel

231, Boulevard Saint-Germain, 231
PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-:-:-

PARIS, le 26 SEPT. 1958.

N° TOM/PEC.

100 546

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par
Décision n°100.364-TOM/PEC, en date du 20 septembre 1958, la
mention "MORT POUR LA FRANCE" a été attribuée à votre fils, le
Sous-Lieutenant d'Infanterie de Marine SOUDEILLE Jacques, du
24ème Régiment d'Infanterie Coloniale, décédé le 28 Août 1958
à EL BORDJ, Commune de TOLGA (Département de l'AURES) Algérie.

Cette mention sera inscrite sur son acte de décès
par la Mairie de TOLGA et transcrite sur le Registre de
l'Etat-Civil de DOLE (Jura) lieu de son domicile légal.

Ci-joint, un certificat délivré pour l'exemption
des droits de mutation des successions.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma
considération distinguée.

Le Général DE BREBISSON,
Directeur des Troupes d'Outre-Mer.
P.O. Le Lt-Colonel ELIE,
Adjoint au Chef du Bureau du Personnel :

Monsieur SOUDEILLE Victor
7, Rue du Collège
DOLE
(Jura)



EXTRAIT DE L'ORDRE GENERAL N°. 595

10° REGION MILITAIRE

CORPS D'ARMEE DE CONSTANTINE

ETAT-MAJOR - CHANCELLERIE

Par application des disposition du décret 56.1048 du 12 Octobre 1956 (JO. du 18 Octobre 1956) modifiant le décret 56. 371 du 11 Avril 1956 ,

Le Général de Division GILLES ,Commandant le Corps d'Armée de CONSTANTINE

- CITE A L'ORDRE DE LA DIVISION -

S O U D E I L L E Jacques - Aspirant - 2/24° Régiment d'Infanterie de Marine
Domicile : 13 Rue du Collège à DOLE (Jura)
Région de Rattachement : 7eme

Pour le Motif suivant :

" Chef de Section depuis qu'il est en A.F.N. ,n'a cessé de faire preuve des belles qualités d'entraîneur d'hommes, enthousiasme , sens du combat, vigueur physique et courage au feu. Le 7 Mars 1958 ,à KHANGA SIDI NADJI (AURES) , a par une manoeuvre hardie sur les crêtes battues par le tir précis des rebelles , réussi à couper toute retraite aux hors la loi, permettant ainsi la mise hors de combat de huit rebelles armés ". *plus*

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC ETOILE D'ARGENT

P.A. le Commandant TIBERI
Chef du Bureau Chancellerie

CONSTANTINE le 26 Juin 1958
Le Général de Division GILLES ,Commandant le
Corps d'Armée de CONSTANTINE
Par Délégation le Général BOUVET, Adjoint signé: BOUVET

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME TRANSMIS A :

- Chef de Bataillon Commandant le 2/24° RIC
- Aspirant SOUDEILLE
- Dossier du personnel de l'intéressé
- Archives - Chrono.

L/S
10° REGION MILITAIRE

CORPS D'ARMEE DE CONSTANTINE

SECTEUR DE BISKRA ET 24° R.I.C.

ETAT MAJOR - 1er BUREAU

N°. 4.410 /I/ CH

S.P. 86.080 AFN le 9 Juillet 1958
P.Le Colonel DABOVAL, Commandant le 24° R.I.C. et
le Secteur de BISKRA

P.O.Le Lieutenant DAUNIS, Chef du 1er Bureau

2/24° R. I. C.
Entré le 19 JUIL 1958
Sous N° 1845
Sorti le
Sous N°



MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Interdépartementale
de DIJON
Secteur d'Etat Civil Militaire
53, Rue Sambin
Tél. 32.73.36
Centre de Dispersion

DIJON, le 6 Octobre 1958

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
à Monsieur le Maire de

RECOMMANDÉ

ROCHEFORT-SUR-MENON

N° 2.521 - P.S./P.T.
SECTEUR D'ETAT CIVIL MILITAIRE
53, Rue Sambin, Dijon
Tél. 32.73.36

(Jude)

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le cercueil contenant
la dépouille mortelle du Sous-Lieutenant SOUHEILLE Jacques
décédé en Algérie le 28 août 1958
vous sera remis le 13 octobre à 16h.

Vous voudrez bien prévoir le personnel néces-
saire pour le transfert du corps dans le local qui sera amé-
nagé par vos soins.

M. SOUHEILLE Victor, père du défunt
demeurant à ROCHEFORT-SUR-MENON et M. le Préfet
sont avisés par mes soins.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'expres-
sion de nos sentiments distingués.



LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
Chef de Secteur,

[Signature]

EXTRAIT

du DECRET en date du 23 décembre 1958

publié au J.O. du 3 janvier 1959.

portant nominations dans la LEGION D'HONNEUR.

ARTICLE 1er - Sont nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,

AU GRADE DE CHEVALIER

A TITRE POSTHUME - REGULARISATIONS

SOUDEILLE

Jacques - Sous-Lieutenant - 2/24ème Régiment d'Infanterie Coloniale -

" Officier, dont la valeur morale et l'allant au combat n'ont cessé de rayonner sur ses camarades et sur ses hommes.

" Au cours de 10 mois de combat dans les AURES NEMENTCHAS et dans les ZIBANS, a fait preuve de qualités opérationnelles d'entraîneur d'hommes.

" Toujours volontaire pour les opérations, les patrouilles et embuscades, a conduit sa Section avec le plus total mépris du danger en toutes circonstances.

" A été mortellement blessé le 28 août 1958 au Nord du village de BORDJ BEN AZZOUZ (TOLGA) alors, qu'à la tête de ses soldats, il montait à l'assaut d'une bande rebelle solidement installée et bien armée."

.....
CES NOMINATIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Digné : R. COTY.

Par le Président de la République,
LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
Signé : Charles de GAULLE.

LE MINISTRE DES ARMES,
Signé : Pierre GUILLAUMAT.

POUR AMPLIATION
l'Administrateur Civil
de 1ère classe SOMMAIRE
Chef du Bureau des Décorations,
C.O. le Commandant DEVILLER,



REPUBLIQUE FRANCAISE

Adresse postale :10, rue Saint-Dominique - PARIS (7^e)

MINISTERE DES ARMEES

Sous-Direction des Bureaux des Cabinets

Bureau des Décorations

PARIS, le 8 JAN 1959

N° 01032 SD/CAB/DECO/F

Prière de rappeler la référence

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Légion d'Honneur a été attribuée à la mémoire de votre fils le sous-lieutenant SOUDEILLI Jacques par décret en date du 23 Décembre 1958 publié au Journal Officiel du 3 Janvier 1959 (régularisation)

Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me préciser :

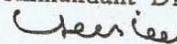
1°) - Si les insignes des décorations vous ont été déjà adressés; dans le cas de la négative, je vous les ferai parvenir par l'intermédiaire de la gendarmerie.

2°) - S'il convient de modifier l'adresse portée sur l'enveloppe.

Le diplôme vous sera adressé par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, 1, rue de Solférino à PARIS (7^e).

Veillez agréer, avec mes sentiments de profonde sympathie, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le MINISTRE des ARMÉES
et pour le Directeur du Cabinet
Le Chef du Bureau des Décorations
P.O. : Le Commandant DEVILLER



EXTRAIT

du DÉCRET en date du 23 décembre 1958

publié au J. O. du 3 janvier 1959.

portant nominations dans la LEGION D'HONNEUR.

ARTICLE 1^{er} - Sont nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,

AU GRADE DE CHEVALIER

A TITRE POSTHUME - REGULARISATIONS

SOUDEILLE

Jacques - Sous-Lieutenant - 2/24ème Régiment d'Infanterie Coloniale -

" Officier, dont la valeur morale et l'allant au combat n'ont cessé de rayonner sur ses camarades et sur ses hommes.

" Au cours de 10 mois de combat dans les AURES NEMENTCHAS et dans les ZIBANS, a fait preuve de qualités opérationnelles d'entraîneur d'hommes.

" Toujours volontaire pour les opérations, les patrouilles et embuscades, a conduit sa Section avec le plus total mépris du danger en toutes circonstances.

" A été mortellement blessé le 28 août 1958 au Nord du village de BORDJ BEN AZZOUZ (TOUGA) alors, qu'à la tête de ses soldats, il montait à l'assaut d'une bande rebelle solidement installée et bien armée."

CES NOMINATIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Signé : R. COTY.

Par le Président de la République,
LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Signé : Charles de GAULLE.

POUR AMPLIATION

l'Administrateur Civil
de 1ère classe SOMMAIRE
Chef du Bureau des Décorations,
P.O. le Commandant DEVILLER,

LE MINISTRE DES ARMEES,
Signé : Pierre GUILLAUMAT.

Janvier



DIPLÔME

de la Médaille Commémorative
des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre
avec agrafe : ALGERIE

décerné à M. Sous Lieutenant SOUDEILLE Jacques

ASP: 86 123 le 1^o AGOUT 1958

Le Chef de Bataillon MOURRUT

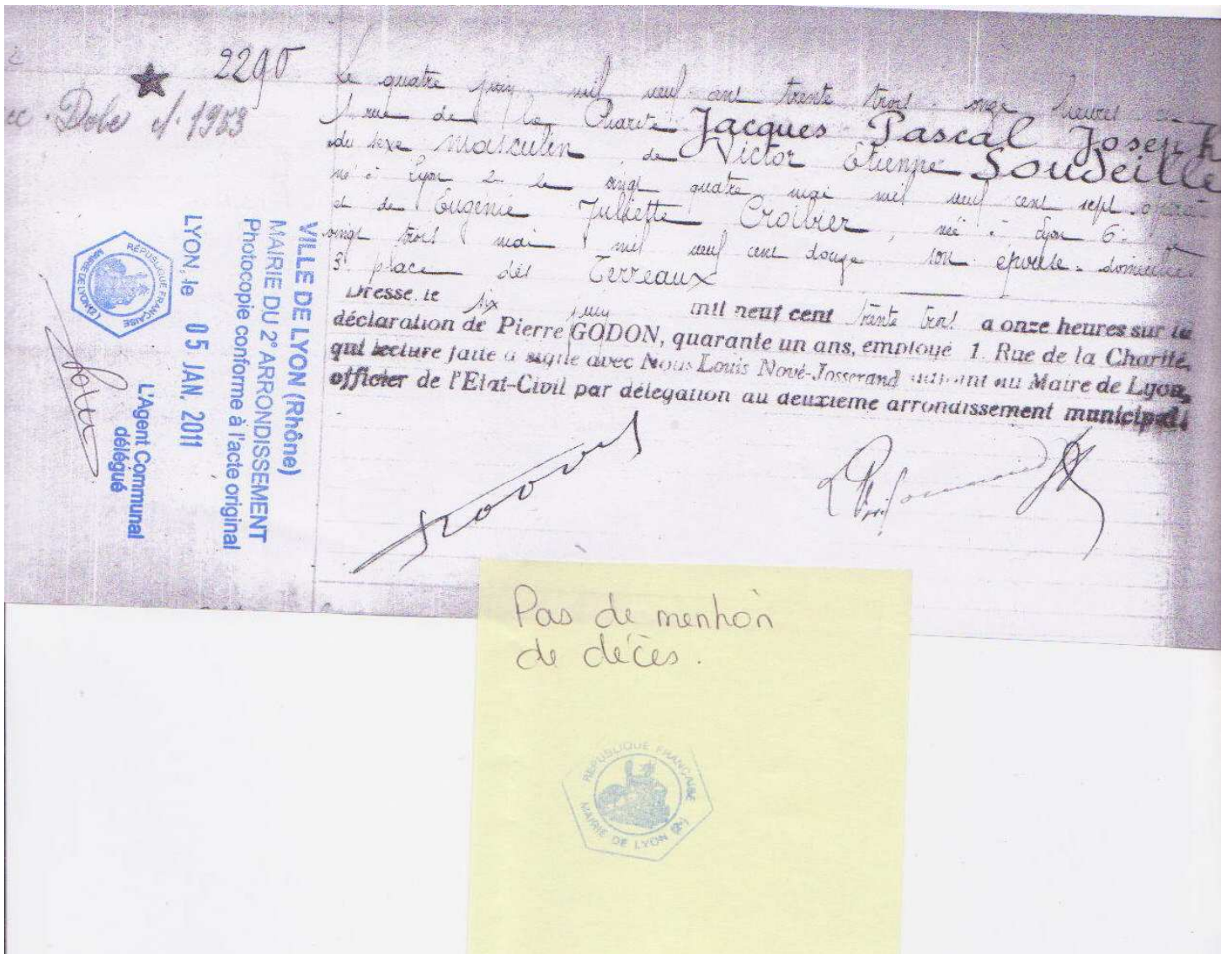
Commandant le 2/24^e Régiment d'Infanterie Coloniale



I664



Imprimerie Nationale.



Tombe transféré dans nouveau cimetière carré Militaire





LIVRE D'OR
DE LA
FRANCE COMBATTANTE
ET RÉSISTANTE



LIVRE D'OR
DE LA
FRANCE COMBATTANTE
ET RÉSISTANTE

Cet exemplaire a été spécialement imprimé pour Messieurs

SOUDEILLE Victor. — Lieutenant. Appartenait au réseau « Buckmaster ». A organisé et créé le mouvement « Patrie » de la zone Nord. A effectué des sabotages, a réceptionné des parachutages dans le Jura. A également formé 4 maquis. Arrêté par la Gestapo, s'évade. Titulaire de la Croix de Guerre au titre de la Résistance et de la Médaille de la Résistance.

SOUDEILLE Jacques. — Agé de 14 ans. Appartenait au réseau « Buckmaster », a rempli des missions de renseignements et de liaisons et a ravitaillé le maquis. A arrêté par la Gestapo, s'est évadé.

Exemplaire N° 5.819 -



NOM : **SOUDEILLE**

N° 682 P059

Prénoms :

Jacques

né le

à

	DÉCRET	J. O.	RANG	MINISTÈRE	QUALITÉ ET ADRESSE	EXÉCUTION			
CHEVALIER	23 DEC 1958	-3 JANV 1959		TERRE	<i>Adju-Lieutenant 9/24^e Régiment d'In- fanterie Coloniale.</i>	C ^{re}			
OFFICIER	72722					D ^{on}			
COMMANDÉUR						B ^t			
GRAND-OFFICIER						L ^t			
GRAND-CROIX						C ^{re}			
						D ^{on}			
						B ^t			
						L ^t			

N° 682 P059

DCD le